



Copropriété future avec entreprise bruyante

Par **capu63**, le **26/10/2009** à **13:06**

Bonjour,
Je compte acheter un appartement au 1er étage dans une copropriété de 2 appartements, l'autre lot étant constitué du 2ème étage et d'un atelier au rez de chaussée.
Auparavant, le rez de chaussée était un atelier et il est maintenant en vente. Je ne sais pas si l'atelier était bruyant ou non, les propriétaires étant souvent absent.
J'aurais voulu savoir en cas d'achat de ce bien, si les propriétaires décidaient de vendre à une entreprise qui causerait des nuisances sonores ou autres, si j'avais la possibilité de mettre mon veto.
Je ne tiens pas à me retrouver au dessus d'une entreprise bruyante.
Merci d'avance à ceux qui pourront me répondre.